

UNIVERSITE CLAUDE-BERNARD - LYON I
U.E.R. FACULTE DE MEDECINE LYON-SUD

Année 1982 - N°

CONTRIBUTION A L'ETUDE DU PEUPLEMENT
DE LA VALLEE DU RHONE ET DU MASSIF CENTRAL

L'OSSUAIRE
DE L'EGLISE SAINT-SORLIN DE SERRIERES
(Ardèche)

(Etude anthropologique crânio-maxillo-faciale,
odontologique, démographique, raciale et paléopathologique)

THESE

présentée

à l'Université Claude-Bernard - LYON I

et soutenue publiquement le 16 Avril 1982

pour obtenir le grade de Docteur en Médecine

par

Michel BILLARD

né le 30 Mai 1954

à JALLIEU (Isère)

3

Notre travail va essayer d'apporter de nouveaux éléments à la connaissance du peuplement de la région Rhône-Alpes et de la vallée du Rhône, avec l'étude de l'ossuaire de l'église Saint-Sornin à Serrières (Ardèche).

L'anthropologie régionale, de l'Ardèche, et de Serrières en particulier, est amorcée par Bourdin en 1898.

Toujours au XIXème siècle, Chantre (1883) effectue ses travaux sur l'époque Burgonde dans les Alpes, puis les poursuit vers 1908 dans la Drôme, avec Muller, et en 1922 dans l'ensemble du bassin du Rhône.

Prudent (1892) étudie, quant à lui, les ossements d'un vieux cimetière (XIIIème/début XIXème) à Marcilly d'Azergues (Rhône).

Au début de notre siècle, des travaux sont publiés sur du matériel provenant de l'Ain (Savoie - 1900, Chanel 1902 et 1907), du Rhône (Bouchereau - 1905, Mayet - 1905, Vassy - 1910).

En ce qui concerne les auteurs contemporains, quelques notices anthropologiques traitent de la Préhistoire du plateau ardéchois, comme pour Berrias (Lhomme et Lavergne - 1971 et 1974), Orgnac-l'Aven (Combiat - 1971), ou Lussas (Saumade - 1975, 1977 et 1978), et Grospierres (Gros - 1972).

Toujours la Préhistoire, avec quelques publications plus approfondies pour la Drôme (Saint-Nazaire-le-Désert) par Cogoluenhes (1975), la Haute-Loire (Le Rond-du-Lévrier), par Perrot et coll. (1976), l'Isère (Sérézin-du-Rhône) par Ajacques (1967).

De nombreux auteurs ont étudié l'anthropologie gallo-romaine et du Haut Moyen-âge, particulièrement à Lyon, avec Leroi-Gourhan et coll. (1949), Bernard et Sannejan (1973), Blanc (1975 - 1), Cochet et Perrot (1980) ; pour l'Isère, on retiendra Aubail et Perrot à Vienne (1980), et Perrot à Seyssinet-Parizet (1973).

On pourra également lire cet auteur et ses collaborateurs au sujet de plusieurs nécropoles mérovingiennes, tant dans la Loire (Roanne - 1974), que l'Allier (Creuzier-le-Vieux - 1977 - 1978), l'Ain (Murs-Géligneux - 1977), ou la Saône-et-Loire (Boyer - 1977) ; pour cette région, notons encore les travaux de Bonnefoy et coll. à Blénot (1962), et de Méry à Blussangeaux dans le Doubs (1968), ainsi que les notices anthropologiques de Chauffin (1972 et 1975) à l'Isle-d'Abeau (Isère).

A la lecture de cette longue énumération, on peut constater l'absence de travaux qui couvrent l'époque allant de la deuxième moitié du Moyen-âge à l'époque moderne.

D'autre part, sur le plan géographique, les travaux du Haut-Moyen-Age, concernent des sites assez éloignés de la Vallée du Rhône, au sud de Lyon, sauf Vienne. Il restait à combler ce double créneau, historique et géographique, et le site de Serrières s'y prête bien, et nous tenterons d'y contribuer.

Pour ce faire, nous n'utiliserons que les éléments du squelette crânien, ainsi que les mandibules ; le post-crâne devant faire l'objet d'un autre travail.

Après un chapitre archéologique, nous aborderons l'étude crâniométrique proprement dite, l'odontologie, la démographie et enfin la pathologie ;

nous introduirons la comparaison de certains de nos résultats avec ceux de quelques travaux cités plus haut, et nous tenterons d'établir la raciologie d'une telle population de la rive droite du Rhône, d'il y a 200 à 500 ans environ.

A - LOCALISATION

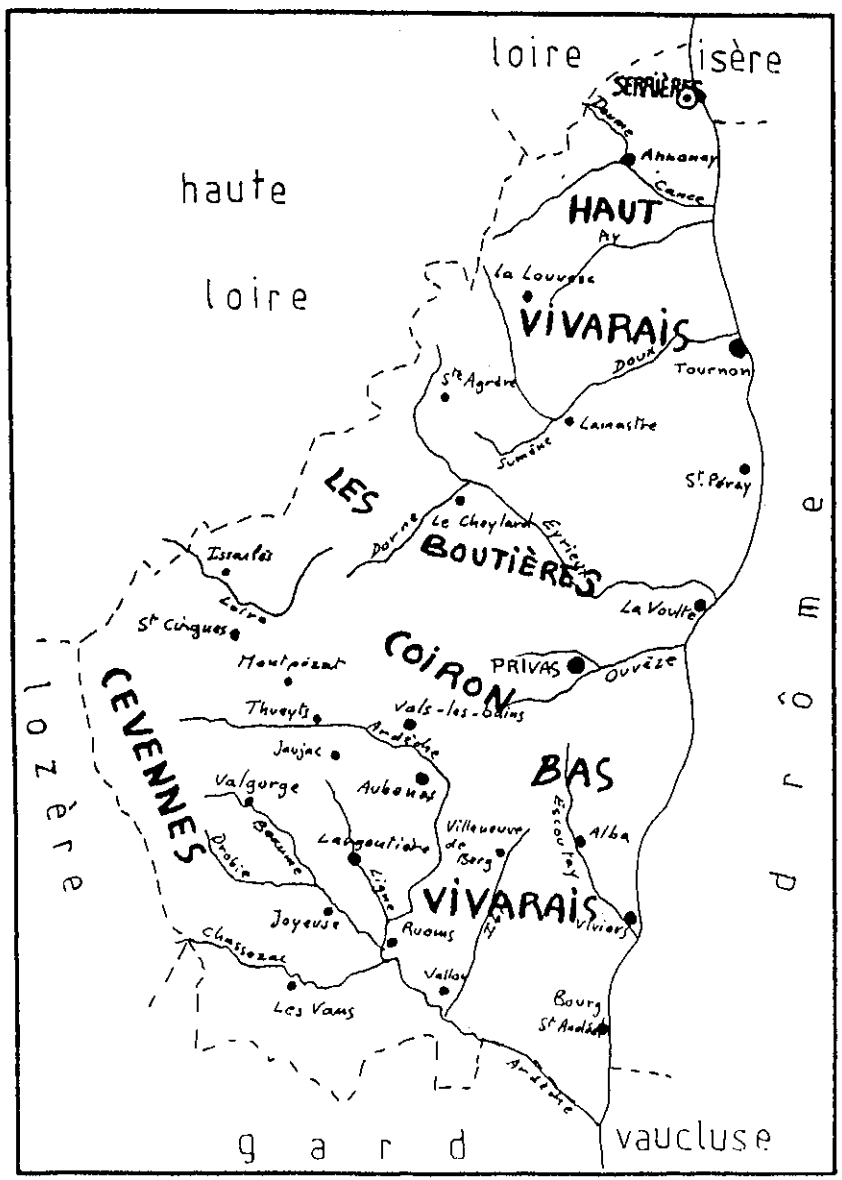
La commune de Serrières (396 hectares) est située à 50 km au Sud de Lyon, sur la rive droite du Rhône (accès direct par la RN 86), entre les localités de Limony, au Nord et Peyraud, au Sud ; un pont sur le fleuve la relie (RN 519) directement à la commune de Sablons (Isère).

La ville s'étire en deux parties : l'ancienne cité féodale, au pied des ruines du château sur les pentes granitiques des montagnes du Vivarais, et le bourg commercial près de l'ancien port fluvial, sur les limons et sables caillouteux des berges du Rhône.

Administrativement, Serrières est un chef-lieu de canton du département de l'Ardèche (arrondissement de Tournon), et comptait 1.426 habitants en 1978.

Saint-Sorlin (ou Saint-Sornin) est un hameau communal de Serrières situé à la sortie sud du bourg, et actuellement inclus dans la ville même.

Carte I



(d'ap. A. Charay)

B - TOPONYMIE

Selon Mazon (1901), le nom de "Serrières" apparaît pour la première fois dans le Cartulaire de Saint-Maurice-de-Vienne, où il y est précisé par ailleurs que la localité est bordée, au Nord par une "Terra Massiliensis", un comptoir marseillais, près de Limony.

Selon cet auteur, Serrières dériverait du bas Latin "Sarreriae", signifiant "scieries", la bourgade ayant fait autrefois grand commerce de bois de charpente.

D'après l'Abbé Charay (1959) le nom sous domination romaine, était "Sararias".

Enfin, Blanc (1975 - 2) trouve au moins deux étymologies antiques : "Sariera" et "Serreria portus" vers l'an 912 après Jésus-Christ.

Signalons qu'en 1793, la ville fut rebaptisée "Port du Mézenc".

C - HISTORIQUE DE SAINT-SORLIN

Delesty (1893) précise que son établissement en paroisse remonte au XIIIème siècle, et la construction de l'église en Xème siècle. Celle-ci fut placée sous le vocable de Saint-Saturnin de Serrières (qui fut le premier évêque de Toulouse martyrisé en 250), comme l'indique le Pouillé de Vienne de 1523 (Charrié - 1979).

Elle fut desservie au XVème siècle par les chanoines de Saint-Ruf. Cette famille religieuse fut établie à l'origine au Bourg Saint-Andéol par l'Evêque Léger au XIème siècle (Charay - 1959). L'église relevait ensuite de l'archevêché de Vienne.

Nous savons par Mazon, ce que le Curé Clément de Serrières écrivait au sujet de Saint-Sorlin (15 Août 1762) : *"seuls les baptêmes et mariages sans dispense, sont effectués dans l'église paroissiale de Saint-Sorlin ; cette paroisse comprenant 1.100 à 1.200 communicants, et l'église de Serrières, entretenue par quatre vingt pénitents, ne sert qu'à la dispense des confessions, eucharistie, viatiques et extrêmes-onctions aux malades"*.

L'église du bourg de Serrières fut commencée le 28 Janvier 1690 près de l'ancienne chapelle des Pénitents, et fut achevée le 28 Septembre 1702. Par une pétition du 18 thermidor de l'An X, les habitants demandèrent que cette nouvelle église soit conservée, de préférence à celle de Saint-Sorlin, cette dernière étant jugée malsaine par suite des différents caveaux qu'elle renferme et qui contiennent des cadavres, et aussi par le séjour des eaux du Rhône en temps d'inondation.

C'est le 30 germinal de l'An XI que l'église des Pénitents de Serrières est transformée en église paroissiale par décision de l'évêque de Mende.

Enfin l'église Saint-Sorlin est définitivement désaffectée à la fin du siècle dernier, et abrite désormais le "Musée Rhodanien" créé à l'initiative du Sénateur Cuminal, vice-Président du Sénat sous la IIIème République, et lui-même descendant d'une famille de bâtelliers du Rhône (Lacombe - 1976).

D - HISTOIRE CULTURELLE ET POLITIQUE DE SERRIERES ET DU VIVARAIS

Nous résumons dans ce paragraphe quels furent les principaux courants humains à la base du peuplement actuel de cette région, et comment celle-ci s'est organisée sur le plan sociologique et politique. Tout cela sert d'approche succincte au chapitre traitant de l'étude raciale, et afin de permettre quelques premières hypothèses sur le peuplement régional du Nord-Vivaraïs.

La plus ancienne trace de culture humaine fut découverte en 1962 (J. Combiér - 1971) à Orgnac, et date de l'Acheuléen (plus de 100 000 ans avant notre ère). Des vestiges moustériens jalonnent la vallée du Rhône et le plateau (Soyons, Balazuc), ces néanderthaliens laissant le pas aux Aurignaciens et Solutréens vers - 20 000 ans le long des gorges de l'Ardèche (Chabot, Bidon, Oullins). Plus tard, arrivent des Pyrénées, les chasseurs magdaléniens (Ebbou, Collombier, Oullins), développant un art aux caractères méditerranéens.

Leurs successeurs néolithiques et les premiers métallurgistes chalcolithiques ont laissé d'importants gisements sur tout le plateau calcaire, avec une culture de type Cardial ou Ibérique (Saint-Laurent-sur-Coiron).

C'est l'époque des mégalithes, "l'Ardèche aux 500 dolmens" comme l'exprime l'auteur, dont l'étendue atteint les montagnes à l'Ouest de Serrières (Chabot) pour se retrouver plus au Nord dans la Haute-Loire (Le Rond-du-Lévrier).

Vers - 1500, c'est la pénétration culturelle et humaine des Protoceltes du Sud de l'Allemagne et d'Alsace, qui s'étendra vers le Sud-Ouest à travers le Bassin Parisien, la Normandie, et les Charentes, avec ses tombes à tumulus (Saumade - 1973).

Plus tard, à l'âge du Bronze, les peuples germaniques de la civilisation des "champs d'urnes" arrivent d'Europe Centrale, peut-être d'Illyrie pour s'établir vers - 1250, - 1000 avant Jésus-Christ du Sud de l'Allemagne, vers le centre et le midi de la Gaule, accentuant le mélange des civilisations nordiques centro-européennes et méditerranéennes.

Ces dernières civilisations vont décliner avec la poussée jusqu'en Hongrie vers le VIIIème siècle avant Jésus-Christ des peuples Thraco-cimmériens venant de Russie méridionale.

Le VIIème siècle avant Jésus-Christ, c'est le premier Age du Fer, période de Hallstadt, période des grands échanges commerciaux avec de nouvelles populations méditerranéennes, des comptoirs grecs de la côte. Ces populations établissent même des comptoirs le long du Rhône (Tournon, Soyons), pénétrant le massif (amphores massaliotes à Ruoms). Ce commerce entre Celtes et Grecs, Etrusques et Rhodiens et l'Occident septentrional, subit fortement au IIème siècle avant Jésus-Christ l'influence de Marseille, à travers le couloir rhodanien et la vallée de l'Allier.

Avec le deuxième Age du Fer, époque de la Tène, vers la fin du VIème siècle et début du Vème siècle avant Jésus-Christ, il y eut une nouvelle pénétration, non plus commerciale, mais belliqueuse des peuples établis en Champagne, Moselle, Lorraine et Allemagne méridionale vers - 500 - 400 avant Jésus-Christ.

Ils s'étendirent à travers les vallées de la Saône et du Rhône, jusqu'en Italie du Nord : ce sont les invasions successives des Belges, Helvètes, Cimbres et Teutons.

Selon Thierry (1874), les Belges auraient envahi le bas Vivarais vers le III^{ème} siècle ou IV^{ème} siècle avant Jésus-Christ.

Plus tard, la région s'organise, elle prend le nom d'Helvie (César), pays des Helviens bordé à l'Est par les Allobroges du Dauphiné, les Ségalauniens du Valentinois et les Tricastins, au Nord par les Ségusiaves du Forez, à l'Ouest par les Vellaves de la Haute-Loire et les Gabales de Corrèze, et au Sud par les Volces Arécomices du Gard (Charay).

La ville d'Aps (Alba Helviorum) était leur capitale.

Pour Blanc (1975) le territoire Helvien se limiterait au triangle Aps-Aubenas-Vallon ; la pointe septentrionale au Nord du Doux aurait été une tête de pont Allobroge, de Limony à Tournon, et entre le Doux et l'Eyrieux, le territoire des Ségovellavniens.

En 219 avant Jésus-Christ, l'Helvie est membre de la Confédération des Arvernes, puis en 121, elle est rattachée à la Provincia Romana.

Vers 77, Pompée en attribue une partie aux Massaliotes.

La "Terra Massiliensis" dont parle Mazon, prouve, avec les vestiges archéologiques, que l'influence méditerranéenne était bien implantée sur les berges du Rhône. A Serrières même, les traces de civilisation Gallo-romaine sont attestées avec l'épithaphe incluse dans un des piliers de l'Eglise Saint-Sorlin, un sarcophage en marbre décoré de stigiles et transformé en bassin, Place du Triomphe ; de même en 1935, en plein centre, lors de travaux, furent découverts sous 10 cm de cendres plusieurs squelettes accompagnés de céramiques et débris d'amphores (Blanc).

La région était loin d'être isolée géographiquement car les anciennes drailles celtes furent réaménagées par les Romains (découverte d'une voie romaine de 6 m de large à Limony en 1922) et s'établirent de nombreuses transversales à partir de l'axe Lyon-Nîmes, comme vers Annonay et le Puy, à partir de Tournon.

Rattachée à l'Aquitaine en 27 avant Jésus-Christ par Auguste, l'Helvie est incluse dans la Narbonnaise en 79 après Jésus-Christ sous Vespasien.

Le Nord, possession Allobroge, est rattaché à la Viennoise en 380.

En 411, toute la région subit le choc des premières invasions barbares (Alains, Alamans, et Vandales).

Ces peuplades Germano-nordiques comme leurs ancêtres vont progressivement s'installer et métisser de nouveau le fond local.

Le Vivarais fait ensuite partie intégrante du royaume Burgonde de Chilpéric en 470 ; très peu de temps, car en 472, les Wisigoths d'Euric, venant du Sud-Ouest vont imposer leur joug pendant 35 ans.

En 507, le territoire est alors reconquis par les Francs de Clovis 1^{er} ; puis, trois ans après, par les Ostrogoths de Théodoric le Grand, venus du Sud-Est.

En 517, les Burgondes de Sigismond le récupèrent, puis de nouveau les Francs de Théodebert 1^{er} en 534.

Après la disparition de la civilisation romaine par les invasions barbares, la composition ethnique du pays Vivarais s'en trouve une fois de plus modifiée, et d'après Ribeyre (1979) se sont fixées alors les caractéristiques des Ardèchois d'aujourd'hui, avec trois groupes ethniques :

- des sous-brachycéphales de taille moyenne où se remarque l'influence méditerranéenne dans la vallée du Rhône et de l'Eyrieux.

- des méditerranéens de petite taille dans les Cévennes et le Bas-Vivarais.
- les nordiques de grande taille dans le Coiron.

Ollier de Marichard et Pruner-Bey (1870) avaient émis l'hypothèse que certains habitants de la région de Vallon étaient des descendants de Carthaginois.

Cette possibilité de la présence de sujets aux ascendances maghrébines, entre Ruoms et Balazuc fut également reprise par Mason, en s'appuyant sur le fait que les Sarrazins ont laissé dans leur recul quelques isolats.

On sait (Charay - 1959) que Charles Martel en 737 repoussa les bandes de l'émir Youssouf (le fils d'Abd-er-Rhaman) qui s'étaient infiltrées par la Vallée du Rhône.

Leurs descendants, Mazon va jusqu'à en faire des individus aux caractères Berbères, dolichocrânes à front droit avec dépression transversale à la base, et fort développement des arcades sourcilières, échancre nasale aiguë, et nez busqué.

Mais ces hypothèses ont à l'époque, été considérées avec prudence (Bourdin).

Sous les Carolingiens, le Vivarais devient un Comté (Charlemagne en 779). En 843, il fait partie du royaume de Lothaire, puis du royaume de Provence en 855.

Après le démantèlement de l'Empire Carolingien, le Vivarais fait de nouveau partie du Saint-Empire Romain Germanique entre 1032 et 1308.

En 1271, toute la partie au Sud de l'Eyrieux reviendra aux Comtes de Toulouse, et le Nord, au Royaume de Bourgogne.

En 1308, tout le Vivarais est réuni au royaume de France. Au dessus du Doux, région qui nous intéresse avec Serrières, le pays devient dépendance du Comté de Vienne, et les principaux fiefs sont partagés par les archevêques de Lyon et Vienne, les Comtes de Bourgogne, et les Comtes d'Albon ; ces derniers entre le Doux et Limony.

En 1313, Serrières est du ressort de la Sénéchaussée de Lyon, puis de Beaucaire, et fut le fief de la famille de Tournon. Plus tard, au cours des guerres de religion, Serrières fut saccagée, en 1562 ; occupée par les protestants en 1574.

E - CARACTERES ARCHEOLOGIQUES

1) L'EGLISE SAINT-SORLIN AUJOURD'HUI

Sur le plan architectural, le gros oeuvre encore visible date en majeure partie du XIVème siècle avec en particulier, la charpente de la nef en chataignier élevée par les batelliers et des fresques que nous avons découvert lors de nos fouilles en Juillet 1981.

Ces fresques datent vraisemblablement de la fin du XIIIème au début du XIVème siècle, et représentent diverses scènes de la Passion du Christ. Plusieurs détails dans l'exécution du dessin sont similaires à certains existants sur les fresques de Saint-Romain-le-Puy (Haute-Loire) réalisés par l'Ecole Lyonnaise.

Nous les avons relevées dans les combles du transept sud, au-dessus d'une chapelle du XVème ou XVIème siècle.

Du X^{ème} siècle ne subsistent qu'un chapiteau à décor d'entrelacs de style Carolingien, et une inscription funéraire gallo-romaine en réemploi dans la maçonnerie du pilier sud-ouest de la croisée du transept (Morel L.B. 1889).

Comme bon nombre d'églises de la rive droite du Rhône, Saint-Sornin possède des caveaux, individuels ou collectifs, certains datés du XVI^{ème} siècle, bien décrits par L.B. Morel. Les actes de concession de ces sépultures font état de plus d'un millier de corps inhumés tout au long des siècles (Vallet - 1930) ; cet usage se perdit à la suite de la pétition des habitants de Saint-Sornin (délibérations municipales An X du 18 Thermidor de l'An X).

Cet usage d'enterrer les morts à l'intérieur des églises (ad sanctos) remonte à l'antiquité chrétienne malgré les interdicts ecclésiastiques qui se succédèrent pendant près de mille ans (Concile de Braga en 563, de Rouen en 1581 ou de Reims en 1683) ; seuls les prêtres, évêques, moines, religieuses à la rigueur, et laïcs de bonne noblesse ou bienfaiteurs de l'église pouvaient avoir, théoriquement ce droit.

Cette pratique se perd vers la fin du XVIII^{ème} siècle, et les églises deviennent de véritables nécropoles où le sol est entièrement consacré aux sépultures. Celles-ci n'étaient souvent pas maçonnées, et sous le dallage, s'ouvraient en pleine terre (Ariès, 1977).

2) L'OSSUAIRE

Il se situe dans les combles du transept-nord, au-dessus de la chapelle latérale dédiée à Saint-Saturnin. On y accède par l'escalier conduisant au clocher, par l'extérieur du transept, le mur Nord, puis le mur Est. Par une ouverture pratiquée dans ce dernier, on pénètre directement sous le toit et sur les voûtes de la croisée du transept. De part et d'autre de celle-ci, on rejoint directement les combles Nord et Sud ; la disposition des lieux ne diffère pas de celle décrite par Mazon, qui visite le site en 1846, ou par L.B. Morel en 1889.

La pièce où sont déposés les ossements a une surface de 23,31 m², avec 6,30 m de long dans le sens Est-Ouest, et 3,70 m de large dans le sens Nord-Sud.

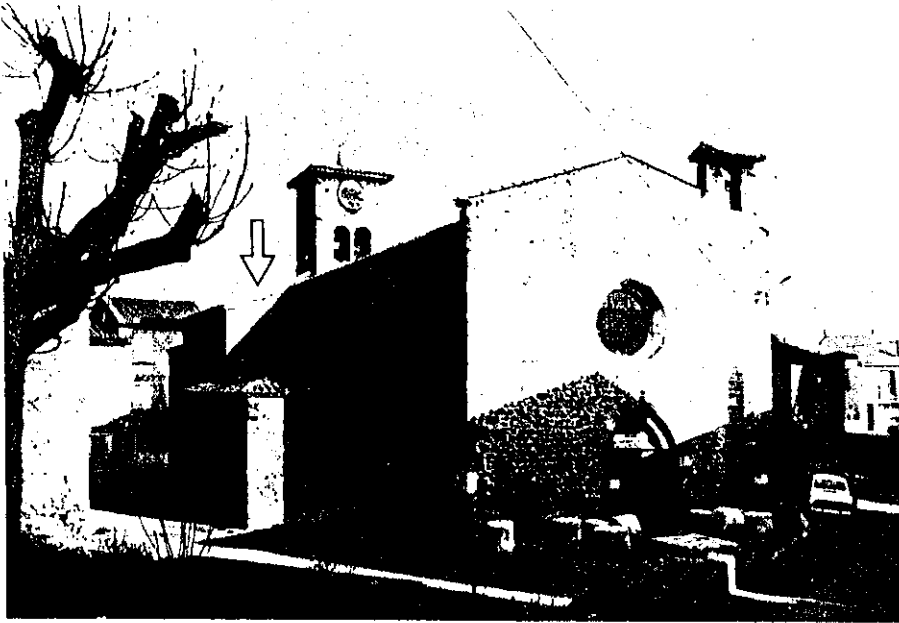
Aucun accès direct, dès que nous nous trouvons sur les voûtes, si ce n'est l'échelle qui permet de descendre les 4,5 m du mur nous séparant de la nef.

Il n'y a aucun plafond en maçonnerie, ni de traces d'arrachement aux murs, sauf deux orifices, côté Nord et côté Sud, ayant pu être l'emplacement des poutres d'un toit primitif.

Sur le mur Nord se trouve une corniche de 20 cm de large, à 1,55 du sol, sur laquelle sont alignés 37 crânes.

Côté Est, nous avons relevé des fragments de peinture murale, de fracture plus récente (environ du XV^{ème} siècle) et représentent un ange (?).

Côté Nord, une fenêtre en ogive, de 30 x 90 cm, autrefois plus large (ouverture en plein ceintre en partie comblée), éclaire faiblement la pièce, et n'est pas vitrée.



Eglise Saint-Sornin - Façade Ouest.
 (La flèche indique la pièce contenant l'ossuaire)
 (photo H. Laronde)



Angle Nord-Est de l'ossuaire.
 Les Mandulons et la corniche-présentoir.
 (photo H. Laronde)

Le sol de la pièce est jonché d'ossements ; l'épaisseur maxima de cet amas est d'environ 40 cm en son centre, les bords Sud et Ouest de la pièce sont dégagés sur presque un mètre de large.

La première constatation que nous fîmes, c'est le profond remaniement des éléments osseux, certains visiblement piétinés.

En effet, de nombreux travaux de réfection du toit vers 1890 et vers 1950, la curiosité des visiteurs, et les enfants jouant avec leurs frondes (d'après des témoignages de quelques habitants, et des orifices arrondis à cassure fraîche sur des calottes crâniennes moins recouvertes de poussière que le reste), ont malheureusement détruit de nombreuses pièces.

Sous les os, après dégagement, se trouve la maçonnerie de la voûte de la chapelle Saint-Saturnin, surtout au centre de la pièce, et sur ses bords, s'est rassemblé un amoncellement de tuiles rondes brisées, provenant probablement de la réfection du toit en 1678 (Delesty, 1893).

Enfin, au ras du sol et sur une hauteur de 1,50 m, on peut voir les restes d'un enduit sur lequel sont peintes de fausses pierres de taille.

3) NATURE ET ORIGINE DE SON CONTENU

L'attrait actuel pour les visiteurs du musée est sans nul doute la présence, parmi les ossements, de quatre corps desséchés et relativement bien conservés.

Ils sont appelés "Mandulons", du patois "mandule" signifiant "amande ratatinée". Leur présence a été à l'origine de légendes, encore dans les esprits actuellement, comme étant les restes d'emmurés vifs ou de martyrs des guerres de religion.

En fait, nos recherches aux archives municipales de Serrières dans les délibérations du Conseil de la Communauté, nous indiquent qu'en 1702 il fût racheté une parcelle du vieux cimetière, les ossements en seraient transportés dans une autre, et qu'avec l'argent de cette transaction, le curé de Saint-Sornin devrait s'employer à faire "nettoyer une des voûtes qui se trouvent au-dessus de la nef, afin d'y entreposer les cadavres".

De même, en 1728, il est précisé que, par manque de place, certains caveaux de famille n'ayant plus aucun représentant vivant, verraient leur contenu transféré "dans la chapelle spécialement aménagée".

C'est vers le XIVème siècle, où le goût pour la représentation macabre apparaît, qu'on aménage des chapelles funéraires, au niveau des ossuaires, dont la fonction était auparavant d'entreposer les restes des vieilles sépultures de cimetières.

Ces charniers comme on les appelait alors, sont aménagés vers le XVème siècle, et on y expose artistiquement les ossements dans des présentoirs, ou dans les greniers, ou sur les bords des voûtes des églises. Ces ossuaires étaient cachés, ou bien visibles au public, et ils étaient presque aussi recherchés pour la sépulture que l'intérieur des églises. Ces expositions d'os dureront jusqu'au XVIIIème siècle (jusqu'en 1914 en Bretagne, et dans la Meuse) (Ariès, 1977).

Ainsi donc, les ossements proviennent très vraisemblablement de certains caveaux.

Quant aux "Mandulons", Mazon en comptait quatre en 1846, Morel L.B. n'en dénombrait plus que trois en 1889, et des témoignages leurs avaient même rapporté qu'au XVIIIème siècle, il y en eut de sept à onze.

Durant les fouilles, nous avons recueilli les restes de trois autres corps très démantelés.

Sur leur origine, il y a place à trois hypothèses :

- ils ont été découverts dans le(s) caveau(x) qu'il fallait vider de son(leur) contenu,
- ils proviennent d'un ou plusieurs caveaux du cimetière,
- les cadavres ont été directement inhumés dans l'ossuaire.

Pour la première, il faut préciser que les inondations étaient fréquentes à cette époque, il n'y avait pas de quai ni de barrage pour réguler le cours du fleuve ; Delesty rapporte plusieurs cas où l'eau envahissait même l'intérieur de la nef.

La plupart des ossements examinés ont à la cassure un aspect plâtreux, et blanchâtre qui traduit un séjour plus ou moins long en milieu liquide ou très humide.

On voit mal de telles conditions favorables à la non putréfaction des tissus, et certains crânes où persistent des fragments du cuir chevelu, sont parsemés de nombreuses pupes de mouches agglutinées, et de morceaux de paille collés à l'os.

A moins d'inhumer en caveau entre deux crues, le Rhône n'est qu'à une vingtaine de mètres de l'église, et d'attendre qu'il sèche tout seul pour le sortir, on comprend mal comment des larves se développeraient et des végétaux se conserveraient sur le cadavre dans un milieu clos et aussi humide.

Nous n'avons pu malheureusement examiner l'intérieur des caveaux, l'autorisation nous ayant été refusée.

Pour la seconde hypothèse, nous n'avons aucune précision sur archives, et les cimetières successifs autour de l'église ont disparu et le plus récent (XIXème, début XXème) ne contenait pas de caveau.

C'est peut-être la troisième hypothèse qui semble à nos yeux la plus plausible ; en effet, la fouille a permis de découvrir mêlés aux ossements, un rat et un oiseau entièrement desséchés comme les "mandulons". Il est tout à fait possible pour ces animaux de pénétrer dans les combles ; il l'est moins pour un oiseau de pénétrer dans un caveau ... Les archives parlent, nous l'avons vu plus haut, de voûtes nettoyées afin d'y inhumer les cadavres.

En aurait-il été ainsi, et la composition chimique du sol adéquate à la conservation ?

Ajoutons que nous ne pouvons pas donner plus de détail au sujet de la disposition verticale des corps conservés. Nous savons qu'ils étaient ainsi dressés au XIXème siècle.

Les corps sont dressés contre l'angle Nord-Est, le mieux visible pour les visiteurs, et à des barres de fer, soutenues transversalement par un ou deux fémurs (!). Mais nous pouvons peut-être, et grâce à l'importante recherche de

P. Ariès sur la mort, expliquer la présence de tels corps momifiés dans une église.

La conservation des corps a pu être obtenue par l'éviscération avec ou sans embaumement, par introduction d'aromates, mais aussi par l'action de phénomènes naturels, comme l'âge du défunt, la maladie qui l'a emporté, ou encore la saison de l'année où a eu lieu le décès. C'est plus souvent le lieu de l'inhumation où certaines terres conservent mieux que d'autres, ou certains matériaux, comme le plomb ; la profondeur d'ensevelissement pouvait également jouer.

Sur cette nature particulière des sols, Zacchia (1674) cite le cas du cimetière de l'église des Cordeliers à Toulouse, comme conservant les corps et les transformant en momies.

La littérature abonde d'exemples, comme Emily Brontë qui parle de l'humidité de la tourbe du cimetière de "Wuthering Heights" comme ayant les mêmes effets que l'embaumement.

Ce goût de la conservation des corps apparaît au XIV^{ème} siècle, l'embaumement au siècle suivant, où parfois le corps était déposé sur une natte de paille dans un cercueil de plomb : nous avons constaté que certains restes, crâniens notamment, conservaient des lambeaux de cuir chevelu avec cheveux, et fragments de tissus sur lequel des débris de paille restent encore collés.

Dans les régions méditerranéennes, au XVII^{ème} siècle, apparaissent les "cimetières de momies", avec la croyance (des médecins notamment) que le cadavre devait être exposé à la vue car il conservait quelque chose en lui de "vivant".

Ces pratiques ont persisté jusqu'au XIX^{ème} siècle, et s'effectuaient par un transfert (du domicile du mort, ou de la sépulture en pleine terre) à un local (ou "Pourrissoir") où les corps étaient aprêtés pour les maintenir dans un état de dessiccation présentable avant son exposition au "charnier".

La technique utilisée par les officiers religieux des Cordeliers de Toulouse consistait à inhumér le cadavre dans "une certaine terre qui consumait la chair" ; puis ils le déterraient pour l'entreposer aux effets de l'air et du vent dans une pièce du clocher afin de dessécher le corps.

Puis après un temps parfois assez long (plus d'un an), on le redescendait pour l'exposer avec d'autres, alignés couchés ou debouts, parmi les ossements du charnier qui était ouvert aux regards des visiteurs.

Au XVIII^{ème} siècle, il n'était pas non plus exceptionnel que certaines familles gardent à leur domicile la momie d'un défunt. La pratique de l'assèchement à l'air semble bien avoir été effectuée à Serrières, et les cadavres qui devaient être entreposés au-dessus des voûtes de Saint-Sorlin, comme il est précisé en 1702, sont vraisemblablement les différentes momies qui furent dès l'origine exposées dans cette pièce en position debout et alignées parmi d'autres ossements.

Y avait-il un autre emplacement pour les momies avant 1702 ?

Peut-être un des caveaux de la nef qui aurait subi des dommages à la suite d'inondations (Morel).

Dans la Loire, à Saint-Bonnet le Château, on peut examiner le même type de dessiccation sur des cadavres entreposés dans la crypte, et "découverts" en 1837, également au couvent des Capucins de Palerme, des Augustins de Bergame, le caveau de plomb de la cathédrale de Brême, le cimetière Saint-Nicolas et le couvent des Cordeliers et des Jacobins de Toulouse (déjà cité).

Un caveau sous la tour Saint-Michel de Bordeaux contenait également des momies. Signalons que les premières momies égyptiennes étaient naturelles, car les corps étaient ensevelis ou entassés dans des grottes bien aérées ou dans le sable (maintien sec).

Si la dessiccation à l'air paraît avoir été le moyen employé à Saint-Sorlin, il reste à déterminer où pouvait se trouver le "Pourrissoir" (le clocher, l'ossuaire lui-même ou un caveau spécialement aménagé ?).

4) LA FOUILLE

Nous avons préparé un quadrillage métrique noté de A à G sur la longueur, et de I à IV en largeur.

Toutes les pièces osseuses crâniennes ont été recueillies, et pour l'ensemble des ossements, nous n'avons effectué le relevé que des pièces intactes ou pouvant être en partie mesurées.

Leur totale anarchie de répartition constatée sur le plan de relevé, confirme d'une autre manière qu'il s'agit d'un dépôt remanié, aucun élément n'est en connection anatomique avec un autre (sauf les fragments de cadavre desséchés).

N'ayant pas eu non plus l'autorisation de déplacer les "momies", nous avons dû laisser les carrés D IV, E IV, F IV et G IV intacts comme témoins.

Ce sont ainsi 1.484 éléments que nous avons retenus pour l'étude des crânes et du post-crâne ; un plus grand nombre d'ossements a été sorti de l'ossuaire si on ajoute tous les fragments de post-crâne inutilisables du point de vue ostéométrique.

Sur ces 1.484, on compte 749 éléments de squelette crânien, dont 25,5 % ont fait l'objet de mesures ostéométriques, soit 191 éléments ainsi répartis :

- 42 crânes (plus ou moins complets),
- 37 calvariums,
- 76 calvas,
- 36 éléments de splanchnocrâne et de pièces fronto-faciales.

Sur les 558 éléments restants, en mettant de côté une dizaine de mandibules, dont 9 sont mesurables, il reste 548 pièces osseuses diverses ainsi réparties :

- 99 fragments de calva,
- 59 fragments d'os frontal,
- 41 os ou écailles occipitaux,
- 21 temporaux droits,
- 22 temporaux gauches,

- 34 pariétaux droits,
- 34 pariétaux gauches,
- 98 fragments pariétaux au côté non déterminable,
- 1 maxillaire gauche,
- 139 fragments indéterminés.

Total 548.